

Assemblée des délégués ASH à Berne

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **80 (2008)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée des délégués ASH à Berne

Les membres de l'organe suprême de l'ASH se sont rencontrés le 18 juin à l'Hôtel Kreuz, à Berne, pour la première de leurs deux séances annuelles. En plus des affaires courantes, il fallait choisir un nouveau président et procéder à des élections complémentaires au comité. Ruedi Aeschbacher se retire en effet après huit années de présidence à la tête de l'ASH et la vice-présidente de l'assemblée des délégués, Margrit Spörri, lui a rendu un vibrant hommage. Le nouveau président est le conseiller national lucernois Louis Schelbert, membre du parti écologiste suisse et directeur de l'union syndicale de Lucerne. Elu à l'unanimité, il a tout de suite esquissé les priorités de son mandat en tant que président de l'ASH. D'une part, il aimerait renforcer encore la cohésion et la solidarité entre les sociétés coopératives et les sections. Louis Schelbert veut que l'ASH assume un rôle clé dès lors qu'il s'agit de mettre en œuvre le mandat statutaire existant. Il est de ce point de vue très important de garantir des réserves de terrain à bâtir. Le nouveau président souhaite en outre renforcer le profil de l'ASH dans le grand public¹. «La pression sur le terrain à bâtir augmente. C'est la raison pour laquelle nous devons renforcer notre présence dans l'opinion publique», a-t-il souligné lors de son bref discours.

Dames à l'honneur et bilan réjouissant

Trois membres du comité se sont retirés: le caissier Jean-Pierre Kuster, le vice-président Werner Schnieper, ainsi que le représentant de la Confédération, Peter Gurtner, qui participera désormais à l'assemblée des délégués.

Simone Gatti, de Wallisellen, et Daniela Weber Conrad, de St-Gall ont été élues nouveaux membres du comité directeur. Simone Gatti avait déjà collaboré durant ces quatre dernières années au comité de la section zurichoise. Spécialiste en organisation



L'assemblée des délégués du 18 juin 2008 à Berne.

et gérontologue, elle est experte en matière de travail avec les personnes âgées et présidente de la société coopérative d'habitation *Zukunftswohnen 2. Lebenshälfte*.

Daniela Weber Conrad a également été élue en tant que présidente de la Commission du Fonds, succédant ainsi à Jean-Pierre Kuster. Elle est gérante immobilière indépendante et membre du comité de la section ASH Suisse orientale. Les autres membres du comité directeur ont été réélus à l'unanimité. Avant les élections, le caissier Jean-Pierre Kuster a présenté pour la dernière fois les comptes annuels, où l'on voit qu'au lieu des 19 000 francs de pertes budgétisés, l'on se retrouve avec un solde positif de tout juste 6000 francs. Selon Jean-Pierre Kuster, ce sont avant tout trois aspects qui ont conduit à ce résultat satisfaisant: premièrement, le bureau a les coûts bien en main; deuxièmement, les contributions des membres ont évolué de manière réjouissante (augmentation des contributions et nouvelle conception du sponsoring), et troisièmement, la revue *wohnen* apporte depuis de nombreuses années une contribution importante au résultat de l'exploitation.

Le principe de solidarité s'est imposé

Les délégués du comité ont donné leur feu vert à la création de la Fondation «Solinvest». En plus du Fonds de Roulement et du Fonds de Solidarité, cette fondation doit servir d'instrument de soutien à la réalisation des objectifs des jeunes sociétés coopératives d'habitation qui souhaitent s'agrandir. Une bonne manière de soutenir notre part de marché immobilier, qui se situe aujourd'hui aux alentours des 5%. Mais la fondation pourrait être confrontée à un problème d'actualité des plus brûlants: la Confédération détient encore la majorité du capital action de Logis Suisse, propriétaire d'environ 2800 appartements. Mais la fin de cet engagement n'est plus qu'une question de temps. La société dépend donc de nouveaux investisseurs, et si elle ne les trouve pas parmi les sociétés coopératives d'habitation, la branche risque de perdre ces biens fonciers. Cette fondation doit également permettre aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique de participer aux activités d'autres associations d'utilité publique. C'est la raison pour laquelle le comité souhaite lancer la fondation au cours du second semestre déjà.

L'association faîtière et le Fonds de Solidarité ont d'ores et déjà décidé d'y injecter 100 000 francs chacun, et des demandes ont été soumises à bon nombre de sociétés coopératives d'habitation importantes. Un concept détaillé devrait être sorti cet été et la fondation devrait pouvoir débiter ses activités vers la fin de cet automne.

Des voix critiques ont déploré le fait que des questions de fond importantes ne seraient clarifiées qu'après la création de la fondation, et ont demandé au comité d'élaborer des propositions concrètes d'ici à la prochaine assemblée des délégués. Certains délégués craignent qu'avec l'aide de la fondation, l'ASH ne vire à l'investisseur pur et dur; d'autres ne sont pas rassurés par la question non dénuée de risque des biens fonciers de Logis Suisse. Mais l'argument selon lequel la nouvelle fondation constitue un élément complémentaire de l'offre existante a finalement convaincu.

Nouveau nom, nouvelles structures?

Après une brève pause de midi, ce sont les structures des sections et le nom de l'association qui étaient à l'ordre du jour. Peter Schmid a introduit le sujet en jetant un regard sur les débuts de la procédure de réorganisation, entamée en 2001, et qui a débouché trois ans plus tard sur de nouveaux statuts. En 2006, la section zurichoise avait fait la demande pour que l'on change le nom de l'association. L'assemblée des délégués d'alors avait décidé de faire plancher une commission sur la chose et pris connaissance de l'objectif associatif «Révision des structures de la section». La même année, le comité lançait deux groupes de travail («Structures des sections» et «Nom de l'association»). Les deux groupes ont d'abord œuvré séparément, avant de se réunir. L'association souhaitait clarifier les questions de principe relatives aux structures et au nom lors de divers workshops. Mais

avant de s'y mettre, il fallait d'abord voter au sujet d'une requête de la section romande, qui avait demandé un moratoire de cinq ans, au cours duquel ces questions ne devaient plus être abordées. Les tenants du moratoire estiment en effet que suffisamment de réformes ont été menées à bien ces dernières années et que la question d'un nouveau nom n'avait rien de pertinent. La demande a toutefois été rejetée par l'assemblée des délégués après une brève discussion.

Quatre groupes se sont donc réunis sous la direction d'Urs Hauser, Peter Schmid, Stefan Blum et Ludwig Schmid et ont planché pendant deux heures. Les brèves synthèses présentées en plénum tendaient toutes dans la même direction en ce qui concerne les structures des sections: il faut renforcer la base. Comme la Suisse est un pays organisé de manière fédérale, chaque région dispose de ses lois et de ses conditions cadre propres; et c'est la raison pour laquelle des groupes locaux forts sont pertinents, surtout en matière de construction de logements. Dans ces conditions, comment continuer? L'assemblée a donc demandé au comité de réfléchir sur l'art et la manière de renforcer et de soutenir les groupes locaux. Quant au nouveau nom de l'association, il devra clairement refléter le positionnement de l'ASH en tant qu'association faîtière des sociétés coopératives d'habitation. L'assemblée des délégués a donné son accord pour que ces cogitations soient poursuivies en commissions et au sein du comité.

Texte: **Daniel Krucker**

Traduction: **Patrick Cléménçon**



Le nouveau comité directeur. De gauche à droite: Ludwig Schmid, Louis Schelbert, Simone Gatti, Francis-Michel Meyrat, Daniela Weber Conrad, Peter Schmid et Theo Meyer.

¹ Pour en savoir plus sur la stratégie de communication médias de la revue Habitation mise en place depuis début 2007, les membres de l'ASH peuvent commander le document «Visibilité et notoriété de l'ASH: stratégie de communication médias de la revue Habitation» par e-mail sous redaction@habitation.ch